



Comment régulariser les bases assujetties (S21.G00.78.XXX) à destination de vos organismes de retraite ?

Cegid HR SPRINT

Version : juin 2020

Niveau : Document Public

Mise à jour : 21 juin 2021

Destinataires : Clients – Collaborateurs CEGID

À propos de ce document

Le but de ce document est de présenter la régularisation des bases assujetties du bloc 78 à destination des organismes de retraite.

Niveau de confidentialité	Document Confidentiel
Dernière mise à jour	21 juin 2021
Destinataires	Réservé à un usage strictement interne

Mentions légales

La permission est accordée en vertu du présent Accord pour télécharger les documents détenus par Cegid et pour utiliser l'information contenue dans les documents uniquement en interne, à condition que: (a) la mention de copyright sur les documents demeure sur toutes les copies du matériel ; (b) l'utilisation de ces documents soit à usage personnel et non commercial, à moins qu'il n'ait été clairement défini par Cegid que certaines spécifications puissent être utilisées à des fins commerciales ; (c) les documents ne seront ni copiés sur des ordinateurs en réseau, ni publiés sur quelque type de support, à moins d'en avoir obtenu l'autorisation explicite de Cegid; et (d) aucune modification ne soit apportée à ces documents.

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
1. Préambule.....	4
2. Paramètres	5
3. Exemples	12
3.1. Exemple 1.....	12
3.2. Exemple 2.....	13

1. PREAMBULE

Cette documentation a pour but de présenter la procédure pour régulariser les bases assujetties reprises en DSN dans les segments S21.G00.78.

Cette possibilité vous est apportée par la version **Cegid HR Sprint de juin 2021** et la mise à jour du **plan de paie du 21 juin 2021**.

Les bases assujetties que vous pourrez corriger à la demande de vos organismes de retraite sont les suivantes :

- Base brute spécifique (code 22)
- Base exceptionnelle AGIRC-ARRCO (code 23)
- Base plafonnée spécifique (code 24)
- Assiette contribution libératoire (code 25)
- Base exceptionnelle plafonnée AGIRC ARCCO (code 43)
- Base plafonnée ICP AGIRC ARCCO (code 45)

2. PARAMETRES

Nous vous apportons des cotisations pour vous permettre de régulariser les bases assujetties reprises dans les segments S78 en DSN.

Elles n'alimentent aucun cumul et n'ont aucun impact en paie.

0420 Régul Base brute spécifique

Cotisations : 0420 Régul Base brute spécifique
 Caractéristiques | Calcul | Etats | DSN

Prédéfini: CEGID | Code: 0420
 Libellé: Régul Base brute spécifique
 Nature: Cotisation | Thème: TAXES DIVERSES
 Nom court: Régul Base brute | Ne se calcule que si le salarié est présent en fin de mois
 Organisme: ARRCO | Rubrique imprimable sur le bulletin
 Activité: <Toutes> | Critère d'application:

Validité
 Du: <<Aucun>> | Au: <<Aucun>>
 Mois: <<Aucun>> | Mois: <<Aucun>>
 Mois: <<Aucun>> | Mois: <<Aucun>>

Permet via des lignes de régularisations de régulariser la base assujettie 22 Base brute spécifique

Cotisations : 0420 Régul Base brute spécifique
 Caractéristiques | Calcul | Etats | DSN

Composant base assujettie URSSAF: <<Aucun>>
 Autre composant base assujettie: <<Aucun>>
 Code cotisation individuelle: <<Aucun>>
 Code cotisation imputable à l'établissement: <<Aucun>>
 Régularisation de base assujettie: 22 Base brute spécifique

0422 Régul Base except. (AGIRC-ARRCO)

Cotisations : 0422 Régul Base except. (AGIRC-ARRCO)

Caractéristiques | Calcul | Etats | DSN

Prédéfini: CEGID Code: 0422

Libellé: Régul Base except. (AGIRC-ARRCO)

Nature: Cotisation Thème: TAXES DIVERSES

Nom court: Régul Base brute

Organisme: AGIRC

Activité: <Toutes>

Validité: Du: <<Aucun>> Au: <<Aucun>> Mois: <<Aucun>> Mois: <<Aucun>> Mois: <<Aucun>> Mois: <<Aucun>>

Permet via des lignes de régularisations de régulariser la base assujettie 23 Base exceptionnelle (AGIRC-ARRCO)

Cotisations : 0422 Régul Base except. (AGIRC-ARRCO)

Caractéristiques | Calcul | Etats | DSN

Composant base assujettie URSSAF: <<Aucun>>

Autre composant base assujettie: <<Aucun>>

Code cotisation individuelle: <<Aucun>>

Code cotisation imputable à l'établissement: <<Aucun>>

Régularisation de base assujettie: 23 Base exceptionnelle (Agirc Arrco)

0424 Régul Base plafonnée spécifique

Cotisations : 0424 Régul Base plafonnée spécifique

Caractéristiques | Calcul | Etats | DSN

Prédéfini: CEGID Code: 0424

Libellé: Régul Base plafonnée spécifique

Nature: Cotisation Thème: TAXES DIVERSES

Nom court: Régul Base brute

Organisme: ARRCO

Activité: <Toutes>

Validité: Du: <<Aucun>> Au: <<Aucun>> Mois: <<Aucun>> Mois: <<Aucun>> Mois: <<Aucun>> Mois: <<Aucun>>

Permet via des lignes de régularisations de régulariser la base assujettie 24 Base plafonnée spécifique

Cotisations : 0424 Régul Base plafonnée spécifique

Caractéristiques | Calcul | Etats | DSN

Composant base assujettie URSSAF: <<Aucun>>

Autre composant base assujettie: <<Aucun>>

Code cotisation individuelle: <<Aucun>>

Code cotisation imputable à l'établissement: <<Aucun>>

Régularisation de base assujettie: 24 Base plafonnée spécifique

0426 Régul Assiette contrib libérateur

Cotisations : 0426 Régul Assiette contrib libérateur

Caractéristiques | Calcul | Etats | DSN

Prédéfini: CEGID Code: 0426

Libellé: Régul Assiette contrib libérateur

Nature: Cotisation Thème: TAXES DIVERSES

Nom court: Régul Base brute

Organisme: ARRCO

Activité: <Toutes>

Validité: Du: <<Aucun>> Au: <<Aucun>>

Mois: <<Aucun>> Mois: <<Aucun>>

Mois: <<Aucun>> Mois: <<Aucun>>

Permet via des lignes de régularisations de régulariser la base assujettie 25 Assiette contribution libérateur

Cotisations : 0426 Régul Assiette contrib libérateur

Caractéristiques | Calcul | Etats | DSN

Composant base assujettie URSSAF: <<Aucun>>

Autre composant base assujettie: <<Aucun>>

Code cotisation individuelle: <<Aucun>>

Code cotisation imputable à l'établissement: <<Aucun>>

Régularisation de base assujettie: 25 Assiette de contribution libérateur

0428 Régul Base excep plafo AGIRC ARCCO

Cotisations : 0428 Régul Base excep plafo AGIRC ARCCO

Caractéristiques | Calcul | Etats | DSN

Prédéfini: CEGID Code: 0428

Libellé: Régul Base excep plafo AGIRC ARCCO

Nature: Cotisation Thème: TAXES DIVERSES

Nom court: Régul Base brute

Organisme: AGIRC

Activité: <Toutes>

Validité: Du: <<Aucun>> Au: <<Aucun>>

Mois: <<Aucun>> Mois: <<Aucun>>

Mois: <<Aucun>> Mois: <<Aucun>>

Permet via des lignes de régularisations de régulariser la base assujettie 43 Base exceptionnelle plafonnée AGIRC-ARRCO

Cotisations : 0428 Régul Base excep plafo AGIRC ARCCO

Caractéristiques | Calcul | Etats | DSN

Composant base assujettie URSSAF: <<Aucun>>

Autre composant base assujettie: <<Aucun>>

Code cotisation individuelle: <<Aucun>>

Code cotisation imputable à l'établissement: <<Aucun>>

Régularisation de base assujettie: 43 Base plafonnée exceptionnelle Agirc Arrco

0430 Régul Base plafo ICP AGIRC ARCCO

Cotisations : 0430 Régul Base plafo ICP AGIRC ARCCO

Caractéristiques | Calcul | Etats | DSN

Prédéfini: CEGID Code: 0430

Libellé: Régul Base plafo ICP AGIRC ARCCO

Nature: Cotisation Thème: TAXES DIVERSES

Nom court: Régul Base brute

Organisme: AGIRC

Activité: <Toutes>

Validité: Du: <<Aucun>> Au: <<Aucun>>

Mois: <<Aucun>> Mois: <<Aucun>>

Mois: <<Aucun>> Mois: <<Aucun>>

Permet via des lignes de régularisations de régulariser la base assujettie 45 Base plafonnée ICP AGIRC ARCCO

Cotisations : 0430 Régul Base plafo ICP AGIRC ARCCO

Caractéristiques | Calcul | Etats | DSN

Composant base assujettie URSSAF: <<Aucun>>

Autre composant base assujettie: <<Aucun>>

Code cotisation individuelle: <<Aucun>>

Code cotisation imputable à l'établissement: <<Aucun>>

Régularisation de base assujettie: 45 Base plafonnée ICP Agirc-Arrco

3. EXEMPLES

Pour corriger vos bases assujetties, vous devrez insérer une ou plusieurs des cotisations concernées.

Vous saisirez alors **UNIQUEMENT** des lignes de régularisation. Vous ne remplirez que la base.

3.1. Exemple 1

Votre organisme vous demande de corriger les bases brutes spécifiques et bases exceptionnelles AGIRC-ARRCO pour un salarié pour lequel vous n'avez pas déclaré au mois de janvier 2021 1000 euros.

Vous insérerez les cotisations 0420 et 0422.

Vous saisirez les corrections de base via des lignes de régularisation.

Code	Libellé	Base	Tx. Sal.	Montant Sal.	Tx. Pat.	Montant Pat.	Du	Au
00A0	Limite 1.6 SMC Paie en cours	2 487,33						
00A2	Limite 1.6 SMC Contrat en cours	6 995,61						
00A4	BRUT Fin Contrat en cours	6 750,00						
00A6	Limite 1.6 SMC Contrat en cours	11 192,98						
0420	Régl Base brute spécifique							
0420.R01	Rappel Régl Base brute spécifique	1 000,00					01/01/2021	31/01/2021
0422	Régl Base except. (AGIRC-ARRCO)							
0422.R01	Rappel Régl Base except. (AGIRC-AR)	1 000,00					01/01/2021	31/01/2021

En DSN,

PAS	Rémunération	Primes	Activité	Autres éléments de revenu brut	Base assujettie	Composant de base assujettie	Cotisation
Bases assujetties S21.G00.78							
Date de début de période de rattachement		01/01/2021				S21.G00.78.002 Base.RattachementDateDebut	
Date de fin de période de rattachement		31/01/2021				S21.G00.78.003 Base.RattachementDateFin	
Code de base assujettie		22 - Base brute spécifique				S21.G00.78.001 Base.Codedebaseassujettie	
Montant		1000,00				S21.G00.78.004 Base.Montant	
Identifiant technique Affiliation						S21.G00.78.005 Base.IdentifiantTechniqueAffiliation	
Numéro du contrat						S21.G00.78.006 Base.NumeroContrat	
Code de base assujettie		23 - Base exceptionnelle (Agirc Arcco)				S21.G00.78.001 Base.Codedebaseassujettie	
Montant		1000,00				S21.G00.78.004 Base.Montant	
Identifiant technique Affiliation						S21.G00.78.005 Base.IdentifiantTechniqueAffiliation	
Numéro du contrat						S21.G00.78.006 Base.NumeroContrat	
Date de début de période de rattachement		01/06/2021				S21.G00.78.002 Base.RattachementDateDebut	
Date de fin de période de rattachement		30/06/2021				S21.G00.78.003 Base.RattachementDateFin	
Code de base assujettie		02 - Assiette brute plafonnée				S21.G00.78.001 Base.Codedebaseassujettie	
Montant		1500,00				S21.G00.78.004 Base.Montant	
Identifiant technique Affiliation						S21.G00.78.005 Base.IdentifiantTechniqueAffiliation	
Numéro du contrat						S21.G00.78.006 Base.NumeroContrat	
Code de base assujettie		03 - Assiette brute déplafonnée				S21.G00.78.001 Base.Codedebaseassujettie	
Montant		1500,00				S21.G00.78.004 Base.Montant	
Identifiant technique Affiliation						S21.G00.78.005 Base.IdentifiantTechniqueAffiliation	
Numéro du contrat						S21.G00.78.006 Base.NumeroContrat	
Code de base assujettie		04 - Assiette de la contribution sociale généralisée				S21.G00.78.001 Base.Codedebaseassujettie	
Montant		1473,75				S21.G00.78.004 Base.Montant	
Identifiant technique Affiliation						S21.G00.78.005 Base.IdentifiantTechniqueAffiliation	
Numéro du contrat						S21.G00.78.006 Base.NumeroContrat	
Code de base assujettie		07 - Assiette des contributions d'Assurance Chômage				S21.G00.78.001 Base.Codedebaseassujettie	

3.2. Exemple 2

Votre organisme retraite vous demande de corriger la base plafonnée ICP AGIRC ARRCO (code 45) que vous avez déclaré, alors que le salarié n'était pas concerné.

Vous insérerez la cotisation **0430 Régul Base plafo ICP AGIRC ARCCO**

Vous saisissez les corrections de base via des lignes de régularisation (exemple – 1000 euros)

Salaires	Bases de cotisation	Cotisations	Retenues	Primes Non Imposables	Commentaires	Diagnostic	Perf. bulletin						
COCO		Libellé		Base		Tx. Sal.	Montant Sal	Tx. Pat.	Montant Pat.	Du	Au		
00A0		Limite 1.6 SMC Paie en cours		2 487,33									
00A2		Limite 1 SMC Contrat en cours		6 995,61									
00A4		BRUT Filon Contrat en cours		6 750,00									
00A6		Limite 1.6 SMC Contrat en cours		11 192,98									
0430		Régul Base plafo ICP AGIRC ARCCO											
0430 R01		Rappel Régul Base plafo ICP AGIRC A		-1 000,00						01/05/2021	31/05/2021		
2000		Maisie		1 500,00				7,00	105,00				

En DSN,

PAS	Rémunération	Primes	Activité	Autres éléments de revenu brut	Base assujettie	Composant de base assujettie	Cotisation
Bases assujetties S21.G00.78							
	Date de début de période de rattachement		01/05/2021			S21.G00.78.002 Base.RattachementDateDebut	
	Date de fin de période de rattachement		31/05/2021			S21.G00.78.003 Base.RattachementDateFin	
	Code de base assujettie		45 - Base plafonnée ICP Agirc-Arrco			S21.G00.78.001 Base.Codedebaseassujettie	
	Montant		-1000,00			S21.G00.78.004 Base.Montant	
	Identifiant technique Affiliation					S21.G00.78.005 Base.IdentifiantTechniqueAffiliation	
	Numéro du contrat					S21.G00.78.006 Base.NumeroContrat	
	Date de début de période de rattachement		01/06/2021			S21.G00.78.002 Base.RattachementDateDebut	
	Date de fin de période de rattachement		30/06/2021			S21.G00.78.003 Base.RattachementDateFin	
	Code de base assujettie		02 - Assiette brute plafonnée			S21.G00.78.001 Base.Codedebaseassujettie	
	Montant		1500,00			S21.G00.78.004 Base.Montant	
	Identifiant technique Affiliation					S21.G00.78.005 Base.IdentifiantTechniqueAffiliation	
	Numéro du contrat					S21.G00.78.006 Base.NumeroContrat	